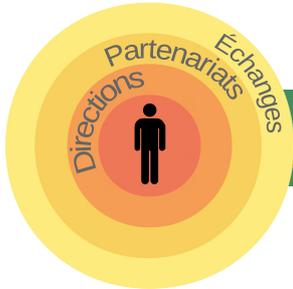


FICHE 1



COMMENT CONDUIRE LE CHANGEMENT À PARTIR DE VOLONTÉS INDIVIDUELLES ?

Piocher des idées et les décliner sur son territoire.

Toute mise en œuvre d'une action publique nécessite une **implication personnelle** à différents niveaux : scientifique, médiatique, **politique et technique**. Cette articulation est d'autant plus importante que la protection de la biodiversité est à la croisée de nombreuses politiques (foncier, eau, aménagement, etc.).

Comment créer une **dynamique commune entre les individus** pour une prise en compte transversale de la biodiversité ?



Crédit photos : Gilles Lecuir - ARB IDF

COMMENÇONS PAR UN EXEMPLE :

UN BINÔME ÉLU/RÉFÉRENT TECHNIQUE POUR UNE NOUVELLE PLACE DU VÉGÉTAL EN VILLE

La conviction du maire de La Motte-Servolex et l'engagement de son chargé de mission « Environnement Développement Durable » ont su convaincre les élus d'établir un plan d'actions biodiversité en ville avec un budget dédié. Parmi ses nombreuses réalisations, la commune a remplacé 1,4 hectares de pelouse de ses parcs urbains par des prairies fleuries réparties sur une vingtaine de sites. Elle a également planté plus de cinq kilomètres de haies vives sur sept secteurs.

L'INDIVIDU AU CŒUR D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Se saisir de la protection de la biodiversité de façon transversale est une nouvelle approche. Elle doit être partagée par des individus convaincus et force de proposition, a minima un binôme élu/référent technique. En effet, il est indispensable de créer un socle à l'intérieur de la collectivité sur lequel pourront s'appuyer d'autres évolutions internes et de nouvelles collaborations avec des acteurs du territoire, voire un travail en réseau.

Une forte volonté politique est indispensable. Elle sera d'autant plus efficace si elle peut s'appuyer sur des référents techniques. Ce travail en équipe ne peut se réaliser qu'à deux conditions : instaurer une relation de confiance entre un élu et un référent technique dédié, et diffuser cette nouvelle dynamique dans les directions et services, grâce aux chefs de service. En parallèle, ce portage doit être clairement affiché dans l'organisation de la collectivité par la désignation d'un ou de plusieurs élus en charge de la biodiversité et/ou d'un service dédié.

LES ÉLUS, LES PREMIERS MOTEUR DU CHANGEMENT

La préservation de la biodiversité est une compétence obligatoire uniquement pour les communautés urbaines et les métropoles. Pour les autres, il est alors indispensable qu'une volonté politique se saisisse de cette politique publique.

Cette dimension politique doit se traduire par :

- un portage par plusieurs élus (environnement et aménagement par exemple) ;
- des consignes claires et concrètes aux services techniques ;
- une nouvelle impulsion portée auprès des chefs de service.

UN BINÔME FORCE DE PROPOSITION

UNE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE PROPOSÉE PAR LA VILLE D'ALBI AUPRÈS DE L'AGGLOMÉRATION



La résolution d'une inondation récurrente d'une voirie par les eaux pluviales (compétence assainissement de l'agglomération) a été l'occasion pour le binôme de la ville d'Albi (l'élue déléguée à « l'urbanisme, à l'aménagement et à la biodiversité » et son référent technique à la biodiversité) de présenter leur vision partagée de la solution proposée. Lors des différentes réunions de travail, le binôme élu/référent technique a argumenté en faveur d'une noue paysagère qui permet une cohérence d'aménagement avec le projet d'écoquartier communal à proximité. De plus, la ville en assurera la gestion afin de poursuivre la gestion différenciée mise en place au niveau de son territoire.

Crédit photo : Guillaume Laval

LES PROPOS DE RAPHAËL BEDHOMME

CHEF DE PROJET PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ À LA ROCHE-SUR-YON

“

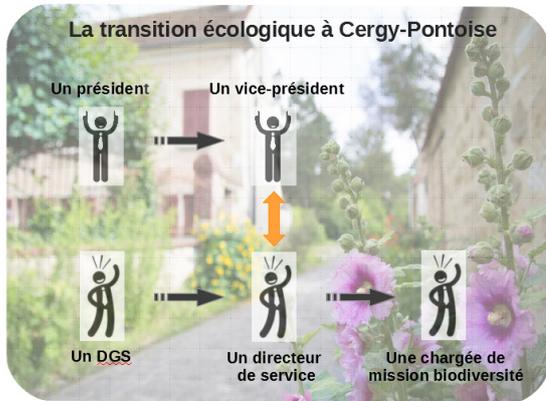
Nous avons besoin de deux tandems pour travailler ensemble sur une cause commune : un tandem élu environnement / élu aménagement et un tandem élu / technicien, a minima sur la thématique biodiversité.”

DES OUTILS POUR CRÉER DU LIEN

- Créer un poste ou une structure (direction, service, mission, etc.) directement rattaché(e) à la direction générale des services afin de présenter clairement la préservation de la biodiversité comme une politique transversale de la collectivité (ex. du chargé de mission biodiversité de La Motte-Servolex ou voir ci-dessous l'exemple de Cergy-Pontoise).
- Créer un outil de communication pour rendre compte de l'imbrication de la biodiversité avec les autres politiques publiques (ex. d'une carte mentale créée à La Roche-sur-Yon pour sensibiliser les élus et techniciens sur cette imbrication).
- Se doter d'un outil fixant des objectifs aux équipes techniques (ex. du plan d'actions biodiversité en ville de La Motte-Servolex et son budget annuel dédié ou le plan d'actions de La Roche-sur-Yon).

UNE POSITION STRATÉGIQUE DANS L'ORGANIGRAMME

LA CHARGÉE DE MISSION BIODIVERSITÉ POSITIONNÉE COMME SERVICE SUPPORT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE



En rattachant le service « transition écologique » directement à la directrice générale, les élus affichent leur volonté de considérer la biodiversité comme un service support épaulant les autres. Il est ainsi plus simple à ce service d'influencer les décisions prises dans les autres projets.

De plus, un vice-président en charge de la transition écologique et énergétique a été désigné afin de constituer un binôme élu/référent technique garant de la politique en faveur de la biodiversité.

Source photo : <https://www.cergypontoise.fr/>

3 POINTS CLEFS

LES CRITÈRES DE RÉUSSITE

Partager le portage de la biodiversité à tous les niveaux : élus et référents techniques.

S'appuyer sur des personnes intéressées et motivées par la biodiversité.

LES BÉNÉFICES

Faciliter le travail entre les élus et les référents techniques afin de pouvoir prétendre à des projets plus ambitieux.

Montrer une exemplarité de travail en équipe.

LES FRAGILITÉS

Démotiver les éléments moteurs si le portage n'est pas partagé entre élus et référents techniques.

POUR FINIR :

L'IMPLICATION DE TOUS LES INDIVIDUS DANS DES STRUCTURES PLUS MODESTES

Dans les communes de taille plus modeste, le portage de la biodiversité peut-être réalisé par l'ensemble des élus et des agents, même avec des moyens plus réduits. Ainsi dans la commune d'Ungersheim, tous les élus et référents techniques sont impliqués dans la protection de la biodiversité.

Toutes les actions engagées depuis plus de 30 ans par l'équipe municipale et les quinze agents ont permis à cette collectivité d'être reconnue « Meilleure petite ville française de la biodiversité » au concours capitale française pour la biodiversité 2021. La création d'un verger et maraîchage municipaux ou le travail de remise en eau des fossés sont autant de réalisations emblématiques de la commune.

Sources : <https://www.mairie-ungersheim.fr/> et <http://www.capitale-biodiversite.fr/>





Credit photo : Arnaud Bouissou / Terra

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER

Albi

Bruno LAILHEUGUE, élu délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et à la biodiversité
bruno.lailheugue@mairie-albi.fr

Guillaume LAVAL, technicien du service patrimoine végétal et environnement
guillaume.laval@mairie-albi.fr

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

biodiversite@cergypontoise.fr

La Motte-Servolex

Anthony PERRIN,
chargé de mission environnement développement durable
aperrin@mairie-lamotteservolex.fr

La Roche-sur-Yon

Raphaël BEDHOMME, chef de projet paysage et biodiversité
raphael.bedhomme@larochesuryon.fr

Ungersheim

Jean-Claude MENSCH, maire
institut.ungersheim@gmail.com

RÉDACTRICES CEREMA

Aurore CLAVEL - Julie LARCHER - Cécile VO VAN

CONTACT

dt.tdterce.cerema@cerema.fr

Date : 04/04/22